



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## moyens financiers

Question écrite n° 103347

### Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'enseignement dans l'académie de Toulouse. En effet, l'agglomération toulousaine connaît une très forte croissance démographique avec, par exemple sur le plan éducatif, l'arrivée de plus de 1 600 élèves lors la rentrée scolaire 2017-2018. Pour y répondre, l'académie de Toulouse va en conséquence devoir créer 376 postes pour la rentrée 2017, dont 141 enseignants dans le premier degré (maternelle et élémentaire) et 200 dans le second degré (collège et lycée). Or selon les prévisions rendues publiques par l'académie de Toulouse, seuls 125 postes seront réellement créés dans le premier degré, public et privé confondus. Certes, cette création de postes traduit une progression indéniable mais elle demeure néanmoins insuffisante pour répondre à des conditions optimales d'enseignement. Les effectifs dans les classes restent, en effet, trop élevés et les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté n'ont jamais été reconstitués. Par ailleurs, certaines écoles toulousaines ne disposent que d'un psychologue scolaire pour 1 800 élèves. À titre informatif, le budget de l'éducation, avec 200 millions d'euros investis d'ici 2020, est le premier poste budgétaire de la mairie de Toulouse traduisant ainsi l'importance prioritaire que revêtent le bien-être et l'avenir des écoliers toulousains pour toute l'équipe municipale. Aussi, elle lui demande quelles dispositions précises elle compte prendre afin de pallier l'insuffisance de la dotation financière en faveur de l'académie de Toulouse qui fragilise, *de facto*, la réussite des élèves qui y sont scolarisés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Laurence Arribagé](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103347

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 mars 2017](#), page 2168

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)